

Réunion du Conseil de l'Internationale Socialiste
Barcelone, 24-25 novembre 2017

RÉSOLUTION SUR LA CRÉATION DU COMITÉ POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES

Original : anglais

Le Comité pour l'égalité des genres sera composé de cinq femmes et cinq hommes élus parmi les partis membres de l'Internationale Socialiste.

Il sera co-présidé par la Présidente de l'Internationale Socialiste des Femmes et le Président de l'Internationale Socialiste.

Les membres du Comité assumeront des responsabilités particulières afin de mener les tâches spécifiques du Comité.

Le Comité aura pour objectif l'identification des obstacles à l'égalité des genres, la promotion de stratégies et d'idées novatrices pour la réalisation de la parité et veillera à ce que l'équilibre entre les genres soit crucial dans la composition des délégations de partis dans les réunions de l'Internationale Socialiste.

Dans ce cadre, il présentera à l'Internationale Socialiste un rapport annuel qui sera débattu dans la réunion du Conseil correspondante.
